

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

05/05/2011

Objet : L'an deux mille onze et le cinq mai à dix sept heures trente
Budget Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement,
Primitif 2011 dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
N° 1105/03 **Monsieur Jean THAON**
Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, BECK, CIAIS, DAMIANI, FRERE, GINESY, GUEGUEN,
IPPOLITO, LEMOUTON, MARY, MORIN, SPINELLI, TAMBAY.
MMES BANDECCHI, BRUNN-ROSSO, DAO-LENA, FORESTIER, EL HEFNAOUI,
MAIFFREDI, PRATICO, RENAUDO.

Le Président donne lecture du Budget Primitif du Syndicat Mixte pour l'année 2011.

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le budget primitif 2011 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	1 654 000.00 €
	Investissement	52 000.00 €
	Total	1 706 000.00 €
RECETTES :	Fonctionnement	1 654 000.00 €
	Investissement	52 000.00 €
	Total	1 706 000.00 €

VOTE A L'UNIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

